

dégâts lors du déchargement des matériaux et des approvisionnements" dit M. Stewart.

Habituellement on emploie des péniches pour décharger les navires dans les villages de l'Arctique qui ne possèdent pas de port ni de quais. Ces bateaux ne peuvent naviguer qu'à marée haute et dans des eaux calmes. Alors que les péniches ne peuvent décharger qu'à certains endroits, peu nombreux, le *Skycrane* est capable de poser les charges à l'endroit où elles seront employées, ou non loin de là. Par péniche, le déchargement peut prendre plusieurs semaines, c'est-à-dire bien plus longtemps que si l'on utilise le *Skycrane*.

Le déchargement par péniche peut occasionner des dégâts à la cargaison, de l'ordre de 25 à 35 pour cent, alors que le *Skycrane* les réduit à moins de deux pour cent.

L'appareil a totalisé 238 sorties lors de l'opération du ministère dans l'Arctique.

CONFÉRENCE SUR LA PÊCHE DE LA CREVETTE

L'établissement sur des bases solides, d'une pêche florissante de la crevette, dans les provinces de l'Atlantique, constitue le but principal d'une Conférence qui doit avoir lieu à Fredericton (Nouveau Brunswick), du 27 au 29 octobre prochain. Unique en son genre, cette Conférence se propose d'encourager autant que faire se peut le développement d'une nouvelle pêche dans un secteur qui n'avait encore jamais connu la pêche de la crevette.

A la suite d'explorations effectuées au cours des années passées, par des organismes tant fédéraux que provinciaux, il appert que bon nombre de secteurs du golfe Saint-Laurent abondent en crevette rose, *Pandalus borealis*, en quantités marchandes, et cette pêche, pratiquée sur une échelle relativement réduite, a établi qu'une exploitation profitable était possible. A l'occasion de cette Conférence du mois d'octobre, des spécialistes du Canada et d'autres pays feront connaître aux pêcheurs et à d'autres groupes liés à cette industrie, les méthodes de capture et de traitement qui ont été couronnées de succès dans d'autres parties du monde. Des experts du gouvernement et d'ailleurs feront ressortir les possibilités mises à jour par les travaux d'exploration déjà effectués et examineront certains projets pour l'avenir. On discutera en outre de contrôle de la qualité, d'entreposage et de commercialisation.

La conférence se tiendra sous le patronage du Comité fédéral-provincial des pêches de l'Atlantique, composé des sous-ministres de qui relèvent les services des pêches du Gouvernement fédéral et des Gouvernements du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

L'espèce de crevette qui fait l'objet de la prochaine Conférence est plus petite que la crevette du golfe du Mexique. C'est toutefois, un produit savoureux et fort cher, ne manquant pas de débouchés sur les marchés des États-Unis et d'Europe. La pêche

de la crevette rose s'est faite de façon restreinte au Québec, ces dernières années, et depuis deux ans dans la baie de Fundy. Dans ce dernier secteur, 37 chalutiers du Nouveau-Brunswick ont capturé environ deux millions de livres de crevette en 1969. La plus grande partie de cette prise a été cuite à bord des bateaux pour subir le traitement voulu dans cinq usines installées sur la côte.

En plus de l'expansion prévue de cette pêche dans le golfe Saint-Laurent, on signale des possibilités intéressantes en ce domaine, le long de la Nouvelle-Écosse et dans certains secteurs de Terre-Neuve. Le ministère des Pêches et des Forêts poursuit ses pêches d'exploration de la crevette avec la collaboration des provinces.

LES PRIX MOLSON DE 1970

Le Conseil des Arts du Canada a décerné récemment son Prix Molson à trois personnalités canadiennes: Jean-Paul Audet, théologien et spécialiste des études anciennes, Morley Callaghan, écrivain, et Arnold Spohr, directeur du *Royal Winnipeg Ballet*. Ce prix, d'une valeur de \$15,000, a pour objet de récompenser et d'encourager les contributions exceptionnelles à la vie des arts, des humanités et des sciences sociales et à l'unité nationale. C'est une des plus hautes distinctions décernées au Canada dans ces domaines.

Après avoir rappelé brièvement la nature et les origines du Prix Molson, le président du Conseil des Arts, M. J.G. Prentice, a présenté le prix attribué à Arnold Spohr. Il a rappelé que c'est sous la direction de M. Spohr que le *Royal Winnipeg Ballet* a acquis un style et un répertoire qui font l'orgueil de l'Ouest canadien et l'admiration des balléomanes du monde entier.

Le vice-président du Conseil des Arts, M. Guy Rocher, en présentant le prix de M. Jean-Paul Audet, a évoqué l'étonnante érudition du titulaire et a déclaré que ses travaux ont répondu "à maintes questions que l'homme se posait sur lui-même et sur sa destinée".

Au sujet de M. Morley Callaghan, le directeur du Conseil, M. Peter Dwyer, a souligné qu'il était le premier à recevoir le Prix Molson en plus de la Médaille du Conseil des Arts, qui lui fut attribuée en 1966. Il a comparé ses romans et nouvelles aux tableaux de Vermeer, "où les choses les plus simples et les plus quotidiennes acquièrent une présence et une beauté insoupçonnées".

Le Prix Molson a été institué en 1963 grâce à un fonds de \$600,000 mis à la disposition du Conseil des Arts par la Fondation Molson. L'an dernier, un nouveau don de la Fondation Molson a porté ce fonds à \$800,000, permettant ainsi au Conseil des Arts de porter de deux à trois par année le nombre de lauréats. Les derniers Prix Molson avaient été décernés, en 1968, à l'écrivain Jean LeMoyné et au musicien Glen Gould.